

*Procès-verbal*  
**du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
*de l'école de la Montée*



N° de la résolution  
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**COMMISSION SCOLAIRE DE LA RÉGION DE SHERBROOKE**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement tenue le 23 octobre 2017 à 19 h à la salle de la Montée, pavillon Le Ber.**

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

Michael Champoux, président  
Christian Mathieu, parent  
Angela Chrétien, parent  
Fabrice Thibault, parent  
David Bouchard, parent  
Nathalie Charest, enseignante  
Manon Jarvis, enseignante  
Isabelle Tremblay, enseignante  
Nyl Provencher, enseignant  
Julie Gabrielle Morin, directrice  
Boileau, Mitchel, élève  
Jamali, Mezhgan, élève

**ÉTAIENT ABSENTS**

Suzanne Boucher, parent  
David Laroche, parent  
Mathieu Smith, parent  
Donald Renneteau, parent  
Amélie Dubé, parent  
Denis Lapointe, enseignant

**PARTICIPAIT ÉGALEMENT**

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le président accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 05.

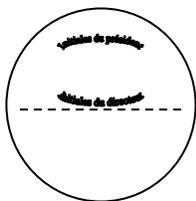
**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Christian Mathieu, appuyé par Nathalie Charest et résolu :

**QUE** l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout point 14 d – Football.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

CÉ # 17-18-10-23-01



**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'école de la Montée**



N° de la résolution  
ou annotation

CÉ # 17-18-10-23-02

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 26 SEPTEMBRE 2017**

Il est proposé par Manon Jarvis, appuyée par Nathalie Charest et résolu :

**QUE** le procès-verbal du 26 septembre 2017 soit adopté tel que déposé.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**4. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX**

Les points sont à l'ordre du jour ou réglés.

**5. QUESTION DU PUBLIC**

a) Pas de question public

**6. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE (information)**

**a. Nouvelles règles de régie interne (adoption)**

Le point 4.11. Ajouter les procès-verbaux adoptés. Point à noter : préciser aux parents substitués l'importance de ne pas partager les documents non-adoptés.

Il est proposé par Fabrice Thibault, appuyé par Nyl Provencher et résolu :

**QUE** les nouvelles règles de régie interne soient adoptées telles que déposées.

**ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ**

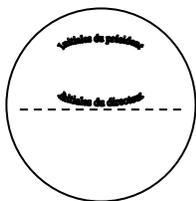
**b) Formulaires pour les parents substitués**

Les parents substitués ne sont pas présents.

**c) Membres de la communauté**

Nous sommes en attente des réponses des membres. Le point est reporté à la prochaine réunion.

CÉ # 17-18-10-23-03



## *Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école de la Montée*



N° de la résolution  
ou annotation

**d)** Formation des nouveaux membres du CE (information)

La formation sera le 15 novembre à 19 h à la CS, salle Multi. Ouvert à tous les membres, parents et enseignants.

**7. MESSAGES**

**a.** Représentants des élèves :

Préparation pour l'Halloween, semaine de réduction des déchets.

Nouveau président Mitchel Boileau et vice-présidente Mezghan Jemali.

Félicitations !

**b.** Représentant du comité de parent :

Formation – Agent disponible pour organiser des conférences. Le formulaire de demande sera remis aux membres du CÉ. Une idée : Estime de soi. Le formateur présentera aux élèves de jour et aux parents de soir. Ouvert à tous les parents de la CS. Fabrice suggère de sonder les parents pour avoir plus d'idées. Les documents de référence du comité de parents seront partagés avec les membres du CÉ. Nathalie Charest fera le partage avec Office 365.

**c.** Présidence :

Il n'y a pas de nouvelle ce soir.

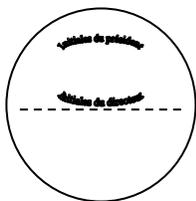
**d.** Fondation école secondaire de la Montée

Présentation d'un échantillon du nouveau logo. Il n'y a pas eu de rencontre depuis la dernière rencontre du CÉ.

Un don volontaire a été reçu !

**e.** Commissaire

Le directeur général va quitter sous peu. Des nouvelles du Quartier-3, le primaire a un surplus d'élèves. C'est une bonne nouvelle pour le secondaire dans les prochaines années. Le comité d'appartenance se penche sur le



## *Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école de la Montée*



N° de la résolution  
ou annotation

débordement et les solutions à y apporter. Il y a possibilité d'agrandissements pour certaines écoles. À suivre !

### **8. INFORMATIONS DE LA DIRECTION**

#### **a. Portes ouvertes**

Nous avons distribué 404 pochettes. Nous estimons que 1500 personnes ont fait le tour de l'école. Il n'y avait pas trop d'engorgement. Les personnes sont parties avec les yeux pétillants. Les jeunes ont fait valoir et recommandé l'école de la Montée. Les jeunes s'identifient aux autres jeunes. Nous sommes très contents.

#### **b. Rôle de la technicienne en loisirs**

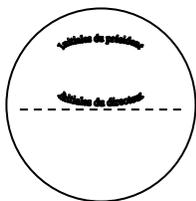
Dans les années précédentes, deux enseignants avaient le rôle de superviser les loisirs. La technicienne est libre tous les midis pour rencontrer les jeunes. Elle développe le sport, les Rebel, l'assemblée des élèves, le bal des finissants, etc. Son rôle est de développer le sentiment d'appartenance avec le sport et l'école. Il n'y a pas eu une technicienne en loisirs depuis plus de 10 ans à la CS. C'est un essai cette année. Elle travaille 20 heures par semaine. À évaluer si c'est une plus-value ou non. C'est un projet pilote au pavillon Le Ber.

#### **c. Robotique Zone 01**

Nous allons accueillir la compétition Zone 01 encore cette année au pavillon Le Ber. Les détails sont à suivre. Si c'est une journée de classe, les enseignants en éducation physique prendront d'autres arrangements pour les cours cette journée-là.

#### **d. Encadrement Saint-François**

Trouver des façons positives d'encadrer les élèves. Une belle ambiance se propage par des élèves heureux et positifs. Accent sur le 1<sup>er</sup> cycle. On travaille



## *Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école de la Montée*



N° de la résolution  
ou annotation

des petites choses à chaque année. On veut que les enfants se sentent bien et en sécurité à l'école.

### **9. CONSULTATION SUR LE PEVR (plan d'engagement vers la réussite)**

L'an dernier nous avons fait un sondage. Objectif 1 : la diplomation et la qualification. Objectif 2 : l'équité. Objectif 3 : La prévention. Objectif 4 et 5 : la maîtrise de la langue. Objectif 6 : le cheminement scolaire. Objectif 7 : le milieu de vie.

Les axes :

1. L'attente du plein potentiel de tous.
2. Milieu inclusif, propice au développement, à l'apprentissage et à la réussite.
3. Des acteurs et des partenaires mobilisés pour la réussite.

Question sur le terme : Subsidiarité

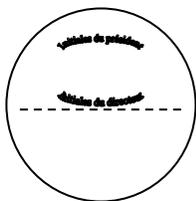
C'est le guide pour notre plan éducatif pour juin 2019. L'année dernière, nous étions à la phase diagnostique. La consultation sur les intentions et les objectifs se déroulent du 19 septembre au 18 novembre. Note : voir madame Morin pour les dates et étapes.

Nous avons fait la lecture du PEVR.

- Valeurs : toujours valides ;
- Enjeux : on doit en tenir compte ;
- Fondements : lecture des fondements ;
- La vision 2023 va guider le PEVR.

La Montée va se greffer aux objectifs de la CS. Les autres écoles aussi.

Sondage : Le CÉ a répondu au sondage en groupe. Le sondage incluait des questions du primaire jusqu'à l'éducation aux adultes. Le CÉ était en accord avec la vision de la CS, avec quelques commentaires.



## *Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école de la Montée*



N° de la résolution  
ou annotation

On mesure les résultats sur une évaluation unique donc le résultat peut être biaisé. Pourquoi pas le baser sur l'année complète. Toutes les écoles contribuent. Ce n'est pas toutes les écoles qui peuvent obtenir les pourcentages demandés. Il ne faut pas oublier les élèves en adaptation scolaire. Prendre en considération les écoles en zone défavorisée.

### **10. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES (information)**

Le service des ressources financières va présenter les sommes allouées seulement avec les vrais chiffres révisés en novembre. Les budgets seront donc présentés au mois de décembre. Nous allons faire l'adoption du budget seulement une fois cette année et le suivre jusqu'à la fin de l'année.

### **11. REDDITION DE COMPTE POUR LES MESURES DÉDIÉES 2016-2017 (information)**

Nous avons dépensé tout l'argent alloué à l'école pour des mesures dédiées en 2016-2017.

### **12. INFORMATION SUR LES MESURES DÉDIÉES 2017-2018 (information)**

Les montants alloués pour 2017-2018 sont déjà connus pour toutes les mesures sauf la mesure de soutien du 1<sup>er</sup> secondaire. Le montant alloué à cette mesure est toujours dévoilé plus tard dans l'année.

### **13. DEMANDE D'ACCEPTATION DE BRIS HORAIRE**

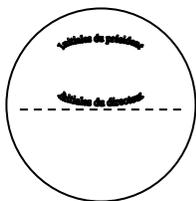
Les demandes sont : Les mathématiques le 16 janvier en avant-midi. Cours en après-midi.

Proposé par Fabrice Thibault et appuyé par Michael Champoux et résolu :

**QUE** les demandes d'acceptation de bris horaire soient approuvées telles que déposées.

**APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ**

CÉ # 17-18-10-23-04



**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'école de la Montée**



N° de la résolution  
ou annotation

**14. DEMANDE D'AUTORISATION : SOLLICITATION (acceptation)**

- a) Voyage à New York  
À confirmer par madame Morin.
- b) Voyage Québec et Toronto  
Produits « Humeur » – savons ou boissons chaudes comme l'an passé. Vente à la population et parents.
- c) Voyage Cuba  
Vente à la population et parents. Café, thé et pâtisserie Duquette.
- d) Football : Souper chez Stanley le 20 novembre. Le souper sera servi par les élèves. Le prix est de 15,00 \$ par adulte et 7, 00 \$ par enfant. Venez en grand nombre.

Journées civiles :

- 1. Pour les paniers de Noël,
- 2. pour le bal de finissant
- 3. Cause humanitaire à déterminer

Les dates sont : le 6 décembre, 14 février et le 6 mai.

Proposé par David Bouchard et appuyé par Mitchel Boileau et résolu :

**QUE** les demandes de sollicitation soient approuvées telles que déposées.

**APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ**

**15. DÉROGATIONS (approbation)**

La liste des dérogations a été présentée aux membres du CÉ.

Il est proposé par Fabrice Thibault, et appuyé par Christian Mathieu et résolu :

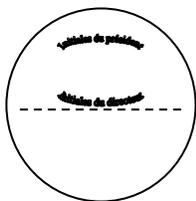
**QUE** les dérogations soient approuvées telles que déposées.

**APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ**

Note : monsieur David Bouchard quitte à 21 h 20.

CÉ # 17-18-10-23-05

CÉ # 17-18-10-23-06



*Procès-verbal*  
**du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
*de l'école de la Montée*



N° de la résolution  
ou annotation

CÉ # 17-18-10-23-07

**16. AFFAIRES NOUVELLES**

a) **Rien à signaler**

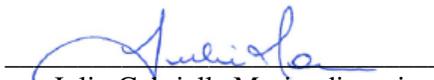
**17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Michael Champoux, et appuyé par Christian Mathieu et résolu :

**QUE** la séance soit levée à 21 h 25.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

  
Michael Champoux, président

  
Julie-Gabrielle Morin, directrice